

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR



MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE INTEGRAGEN

PRIX D'OFFRE : 2,20 euros par action Integragen

DUREE DE L'OFFRE : 25 jours de négociation



Le présent communiqué est établi par la société Integragen conformément aux dispositions des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 15 septembre 2020, apposé le visa n°20-456 en date du 15 septembre 2020 sur la note en réponse (la « **Note en Réponse** ») établie par la société Integragen relative à l'offre publique d'achat initiée par la société Onco DNA (l'« **Offre** »).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Integragen, complétant la Note en Réponse, ont été déposées auprès de l'AMF le 15 septembre 2020, et seront mises à la disposition du public le 16 septembre 2020.

La Note en Réponse et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Integragen, sont disponibles sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) ainsi que sur le site Internet de la société Intégragen (<https://www.integragen.com>) et peuvent être obtenues sans frais au siège social de la société Integragen, Genopole Campus 1, Genavenir 8, 5 rue Henri Desbruères - 91000 EVRY.

Avertissement

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays et n'est pas destiné à être diffusé dans d'autres pays que la France.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'informations uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'une offre pour la vente de titres Integragen SA. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions et, en conséquence, toute personne en sa possession située dans ces juridictions doit s'informer des restrictions légales en vigueur et s'y conformer. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires situés en France de prendre connaissance de la note d'information mentionnée dans ce communiqué, ainsi que de toute modification ou de tout supplément apporté(e) à ce document, dans la mesure où celui-ci contient des informations importantes sur l'opération proposée ainsi que sur d'autres sujets connexes. Ni Integragen., ni ses actionnaires et conseils ou représentants respectifs n'accepte une quelconque responsabilité dans l'utilisation par toute personne du présent communiqué ou de son contenu, ou plus généralement afférente au communiqué.